

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025



BILAN ACTIF (en milliers de dirhams)		
ACTIF	31/12/2025	31/12/2024
Actif Non Courant	2 468 624	2 176 735
Écart d'Acquisition	-	-
Immobilisations en non valeur	-	-
Immobilisations Incorporelles	19 997	13 118
Immobilisations Corporelles	2 401 129	2 135 840
Immobilisations Financières	30 925	25 721
Titres mis en équivalence	-	-
Impôts Différés Actif	16 572	2 056
Actif Courant	1 450 905	1 253 571
Stocks et Encours	557 534	412 739
Clients et Comptes Rattachés	541 603	414 978
Autres Créances et Comptes de Régularisation	216 571	309 575
Valeurs Mobilières de Placement	877	860
Disponibilités	134 320	115 420
TOTAL DE L'ACTIF	3 919 529	3 430 306

BILAN PASSIF (en milliers de dirhams)		
PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres Part du Groupe	788 101	720 476
Capital	198 000	198 000
Prime d'émission	166 980	166 980
Réserves	310 635	298 207
Résultat net de l'exercice	112 330	57 886
Écart de conversion	156	- 598
Intérêts Minoritaires	21 399	21 094
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	809 500	741 570
Passif Non Courant	1 699 025	1 460 794
Emprunts et Dettes Financières	1 657 237	1 421 184
Impôts Différés Passif	40 570	38 418
Provisions durables pour risques et charges	1 218	1 191
Passif Courant	1 411 004	1 227 942
Fournisseurs et Comptes Rattachés	347 002	342 168
Autres Dettes et Comptes de Régularisation	402 991	478 506
Autres provisions pour risques et charges	3 742	1 571
Écarts de conversion - Passif	-	-
Trésorerie - Passif	657 269	405 697
TOTAL DU PASSIF	3 919 529	3 430 306

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)		
(en milliers de dirhams)	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION	3 294 832	2 972 186
Chiffre d'affaires	3 251 072	2 940 457
Autres produits d'exploitation	43 760	31 730
CHARGES D'EXPLOITATION	3 009 497	2 733 877
Achats consommés	1 085 723	985 445
Charges externes	932 478	842 356
Impôts et taxes	272 619	240 887
Charges de personnel	396 586	359 266
Autres charges d'exploitation	1 967	9 877
Dotations d'exploitation	320 124	296 046
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	285 335	238 310
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	- 100 027	- 92 863
RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	185 308	145 447
CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS	- 5 386	- 3 358
Impôts sur les résultats	76 138	88 731
Impôts sur les résultats différés	- 12 370	- 11 482
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	116 155	64 841
Quote part des résultats des entreprises mises en équivalence	-	-
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	1 700
Reprises sur écarts d'acquisition négatif	-	-
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	116 155	63 141
INTÉRÊTS MINORITAIRES	3 825	5 255
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	112 330	57 886
Résultat par action en DH	56,73	29,24

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE		
(en milliers de dirhams)	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net des sociétés consolidées	116 155	63 141
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	-	-
- Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	295 021	288 906
- Variation des impôts différés	- 12 370	- 11 483
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	- 3	25
- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	398 803	340 589
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 215 174	- 66 707
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	183 629	273 883
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	- 550 525	- 562 037
Cession d'immobilisations	255 034	335
Incidence des variations de périmètre	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 295 491	- 561 702
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires	- 42 812	- 44 182
Émission de prêts nets des remboursements	-	-
Subvention d'investissement	101	6 141
Augmentation de capital en numéraire	-	-
Émissions d'emprunts nets des remboursements	- 77 434	317 041
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	- 120 145	279 001
Incidence des variations des monnaies étrangères	156	- 598
Variation de trésorerie nette	- 231 852	- 9 416
Trésorerie nette d'ouverture	- 290 277	- 280 861
Trésorerie nette de clôture	- 522 129	- 290 277

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES							
(en milliers de dirhams)	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Résultat consolidé PG	Intérêts minoritaires	Écart de conversion	Total
Capitaux propres consolidés au 31/12/2024	198 000	166 980	298 207	57 886	21 094	- 598	741 569
Résultat de l'exercice	-	-	-	112 330	3 825	-	116 155
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-
Affectation résultat de l'exercice	-	-	57 886	- 57 886	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	- 45 540	-	- 3 577	-	- 49 117
Variation de la réserve légale	-	-	- 122	-	-	-	- 122
Écart de conversion	-	-	-	-	-	754	754
Autres variations	-	-	203	-	57	-	260
Capitaux propres consolidés au 31/12/2025	198 000	166 980	310 635	112 330	21 399	156	809 500

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025



NOTE 1 : DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A. (LEMO), société anonyme au capital social de 198.000.000 de Dirhams, a été créée le 7 mars 1934 sous la dénomination « Compagnie Fermière des Eaux Minérales d'Oulmès-Etat » et dont le siège social est établi dans la zone industrielle de BOUSKOURA à Casablanca. Les Eaux Minérales d'Oulmès fait partie du groupe HOLMARCOM.

Les domaines d'activité des Eaux minérales d'Oulmès couvrent le captage, la production, la mise en bouteille et la commercialisation d'eaux minérales naturelles plates (Sidi Ali et Ain Atlas) et gazeuses (Oulmès), la fabrication de préformes, ainsi que la mise en bouteille et la commercialisation d'eau de table (Bahia).

LEMO est présent également à l'international via sa filiale ETE opérant au Bénin.

NOTE 2 : RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

A-PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés ont été établis en application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 tel que complété par l'avis n°26 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 24 juillet 2023 et conformément aux dispositions de l'Annexe III.2.A. de la circulaire de l'AMMC qui fixe le contenu de l'information proforma et l'Annexe III.2.I. portant sur les États de synthèse semestriels.

B-MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les méthodes de consolidation appliquées dépendent du type de contrôle liant l'entreprise concernée à la maison-mère :

• Intégration globale (IG) :

Cette méthode est appliquée lorsque le Groupe détient un contrôle exclusif sur sa filiale. Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. La méthode de l'intégration globale permet de répartir le résultat et les capitaux propres entre les intérêts du Groupe et les intérêts hors Groupe (intérêts minoritaires).

• Intégration proportionnelle (IP) :

Cette méthode s'applique aux entreprises soumises au contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord. La méthode de l'intégration proportionnelle consiste à intégrer uniquement les pourcentages d'actifs, de passifs, de charges et de produits revenant aux seuls intérêts du Groupe.

• Mise en équivalence (MEE) :

Cette méthode s'applique aux entreprises sur lesquelles le Groupe a une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. La méthode de la mise en équivalence consiste à valoriser les titres de participation de l'entreprise consolidée en fonction des capitaux propres de celle-ci, la quote-part de résultat de la filiale étant prise en compte dans le résultat consolidé.

C-PÉRIMÈTRE ET RÈGLES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend la société mère Les Eaux Minérales d'Oulmès et ses filiales :

Entité	Activité	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
Eau Technologie Environnement « ETE »	Captage, exploitation, industrie et commerce de toutes sortes de boissons	Intégration globale	55%	55%
OULMES DRINKS DEVELOPMENT « ODD »	Extraction, fabrication, importation, exportation, mise en bouteille, promotion et distribution de tous types de boissons	Intégration globale	100%	100%

E-TE

Eau Technologie Environnement, société de droit béninois, détenue par Les Eaux Minérales d'Oulmès dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de développement en Afrique et plus particulièrement l'Afrique Sub-saharienne. Les comptes sociaux de la société ETE ont fait l'objet d'un audit d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2017-2025 ayant servi de base aux travaux de consolidation.

ODD

Oulmes Drinks Development, société créée au mois d'avril 2016 et détenue à 100% par les Eaux Minérales d'Oulmes, avec un capital passant de 30 MMAD à 25,5 MMAD en 2023. La société a pour activité la fabrication et la distribution de tout type de boissons.

Courant 2023, la société a effectué une opération d'accordéon afin d'absorber les pertes cumulées, l'opération consistait en l'absorption des pertes cumulées via la réduction du capital de MMAD 22,8 passant ainsi de MMAD 30 à MMAD 7,2 et l'augmentation du capital d'un montant de MMAD 18,2 par compensation de créances envers LEMO.

D-CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES FILIALES ÉTRANGÈRES

La monnaie fonctionnelle d'une entité est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. Le Dirham est la monnaie de fonctionnement du Groupe. Ainsi, les comptes des filiales installées à l'étranger ont été convertis en MAD la monnaie de présentation.

E- DATE DE CLÔTURE DES EXERCICES

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe ont établi des comptes arrêtés au 31 Décembre 2025.

F-COMPTES ET OPÉRATIONS RÉCIPROQUES

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au groupe (dividendes, plus-values...).

Les soldes bilanciaux, les produits et les charges résultant des transactions intragroupes sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

G-RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION

• Immobilisations en non-valeurs

Les immobilisations en non-valeurs, constituées des frais préliminaires et des charges à répartir, sont annulées en consolidation, ces immobilisations constituent des charges de l'exercice au cours duquel elles ont été engagées, au même titre leurs amortissements sont annulés.

• Écarts de conversion

Les gains de change latents, comptabilisés en écarts de conversion passif dans le bilan devraient être enregistrés au compte de produits et charges au cours de la période à laquelle ils se rapportent. Aussi, les écarts de conversion actifs ont été annulés en contrepartie de la provision pour risques et charges correspondante.

• Immobilisations acquises par crédit-bail

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de crédit-bail devraient être comptabilisés au bilan sous forme d'une immobilisation corporelle et d'un emprunt correspondant, au compte de produits et charges, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière.

• Écart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins-values latentes sur actifs identifiables. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur une durée qui doit refléter aussi raisonnablement que possible les hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition. Cependant, lorsque ces écarts sont négatifs, ces derniers sont inscrits en provision pour risques et charges et repris sur une durée qui doit refléter aussi raisonnablement que possible les mêmes hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition.

Les comptes consolidés du groupe comprenaient un écart d'acquisition suite à l'entrée en périmètre de la filiale ETE, amorti sur une durée de 10 ans. Au 31 décembre 2025, l'écart d'acquisition a été totalement amorti.

• Impôts différés

Les impositions différées résultent de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et les retraitements d'homogénéisation qui ont une incidence sur la base taxable. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

• Homogénéisation des durées d'amortissement des immobilisations corporelles :

Le retraitement d'homogénéisation des durées d'amortissement des immobilisations corporelles consiste à harmoniser la durée d'amortissement de ces dites immobilisations en fixant une durée économique au lieu d'une durée admise fiscalement.

H- RÈGLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que celles appliquées pour les comptes annuels individuels et édictées par le Code Général de la Normalisation Comptable (C.G.N.C.).

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont les suivantes :

• Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Elles sont constituées essentiellement des brevets, licences, logiciels et droits similaires correspondant à des dépenses faites pour l'obtention de l'avantage représenté par la protection accordée au bénéficiaire du droit d'utilisation. La durée d'amortissement de ces immobilisations s'étale sur 5 ans.

• Immobilisations corporelles

A leur entrée dans le patrimoine de la société, les immobilisations corporelles acquises à titre onéreux sont enregistrées à leur coût d'acquisition, celles produites par l'entreprise pour elle-même, à leur coût de production. Ces coûts s'entendent hors TVA récupérable. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur la valeur d'origine du bien dans la limite des taux indiqués par l'administration fiscale et admis par l'usage de la profession.

• Stocks

Les stocks des matières premières sont évalués au coût d'achat et suivant la méthode du coût moyen pondéré.

• Clients

Les créances font l'objet d'une analyse régulière à l'aide d'un système de scoring interne.

Ce dernier prend en compte notamment la qualité du client, les accords en vigueur, le comportement de paiement et l'ancienneté des créances.

Les provisions sont constituées individuellement dès lors que le risque de non-recouvrement est jugé significatif.

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025



4, Rue Maati Jazouli (Ex RueFrioI)
Anfa-Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
Les Eaux Minérales d'Oulmes S.A.
Zone Industrielle de Bouskoura
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société LES EAUX MINÉRALES D'OULMES S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, l'état consolidé des variations des capitaux propres, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 809 500 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 116 155 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

• Dépréciation des créances clients

Risque identifié

Au 31 décembre 2025, la valeur nette des créances clients s'élève à 541 603 KMAD représentant 14% du total bilan du Groupe. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note 2 de l'état des informations complémentaires (ETIC). La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca - Maroc

Réponse d'audit :

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par la société ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 22 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes



ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025



BILAN ACTIF				
(Montants en dhs)				
	31-déc.-25			31-déc.-24
	Brut	Amortissement	Net	Net
Immobilisations en non valeur (A)	86 244 121	52 686 811	33 557 310	28 273 803
Frais préliminaires				
Charges à répartir	86 244 121	52 686 811	33 557 310	28 273 803
Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles (B)	49 681 969	29 815 663	19 866 306	12 958 820
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	49 681 969	29 815 663	19 866 306	12 958 820
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles (C)	4 386 363 504	2 572 694 444	1 813 669 060	1 763 519 187
Terrains	102 389 324	-	102 389 324	102 389 324
Constructions	796 528 606	381 173 937	415 354 669	332 637 901
Installations techniques, matériel et outillage	2 983 551 107	2 103 362 170	880 188 938	1 014 859 200
Matériel de transport	18 181 458	13 637 890	4 543 567	2 983 419
Mobilier de bureau, aménagements divers	95 620 833	74 520 446	21 100 387	14 094 895
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	390 092 176	-	390 092 176	296 554 447
Immobilisations financières (D)	80 027 685	6 778 491	73 249 194	72 394 979
Prêts immobilisés	16 403 583	-	16 403 583	16 139 425
Autres créances financières	5 476 166	-	5 476 166	4 886 109
Titres de participation	58 147 935	6 778 491	51 369 444	51 369 444
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Écart de conversion - Actif (E)	-	-	-	-
Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
TOTAL I (A+B+C+D+E)	4 602 317 279	2 661 975 409	1 940 341 870	1 877 146 789
Stocks (F)	524 733 497	2 741 974	521 991 523	384 179 272
Marchandises	10 595 971	-	10 595 971	11 533 024
Matières et fournitures consommables	432 712 550	2 741 974	429 970 576	326 948 901
Produits en cours	-	-	-	-
Produits intermédiaires et résiduels	-	-	-	-
Produits finis	81 424 976	-	81 424 976	45 697 346
Créances de l'actif circulant (G)	835 477 513	118 461 058	717 016 455	697 149 516
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	79 586 688	-	79 586 688	141 231 722
Clients et comptes rattachés	620 481 301	102 948 667	517 532 634	405 751 729
Personnel	2 349 430	-	2 349 430	3 159 523
État	72 784 408	-	72 784 408	99 933 042
Comptes d'associés	11 722 291	6 023 098	5 699 193	5 983 744
Autres débiteurs	22 560 696	9 489 294	13 071 402	19 840 062
Comptes de régularisation - Actif	25 992 700	-	25 992 700	21 249 694
Titres et valeurs de placement (H)	58 000	-	58 000	58 000
Écarts de conversion - Actif (I)	360 864	-	360 864	907 880
TOTAL II (F+G+H+I)	1 360 629 874	121 203 032	1 239 426 842	1 082 294 668
Chèques et valeurs à encaisser	58 833 305	-	58 833 305	49 735 603
Banques, T.G et C.C.P	55 274 096	-	55 274 096	53 926 719
Caisses, Régies d'avances et accreditifs	6 335 515	-	6 335 515	3 910 834
TOTAL III	120 442 916	-	120 442 916	107 573 157
TOTAL GÉNÉRAL	6 083 390 069	2 783 178 441	3 300 211 628	3 067 014 613

BILAN PASSIF			
(Montants en dhs)			
	31-déc-25		31-déc-24
Fonds propres			
Capital social ou personnel (1)	198 000 000		198 000 000
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
Capital appelé dont versé			
Primes d'émission, de fusion, d'apport	166 980 000		166 980 000
Écarts de réévaluation			
Réserve légale	19 800 000		19 800 000
Autres réserves	37 687 000		37 687 000
Report à nouveau (2)	180 410 453		148 840 813
Résultats nets en instance d'affectation (2)	-		-
Résultat net de l'exercice (2)	132 358 324		77 109 640
Total des capitaux propres (A)	735 235 777		648 417 453
Capitaux propres assimilés (B)	18 179 512		20 912 614
Subventions d'investissement	18 179 512		20 912 614
Provisions réglementées			
Dettes de financement (C)	1 241 194 196		1 292 558 324
Emprunts obligataires	628 333 343		538 333 333
Autres dettes de financement	612 860 852		754 224 991
Provisions durables pour risques et charges (D)	-		-
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Écart de conversion - Passif (E)	264 158		-
Augmentation de créances immobilisées	264 158		-
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 994 873 643		1 961 888 392
Dettes du passif circulant (F)	680 436 332		724 090 163
Fournisseurs et comptes rattachés	338 396 520		343 760 062
Clients créditeurs, avances et acomptes	20 546 257		17 982 540
Personnel	2 826 189		8 987 625
Organismes sociaux	25 371 617		19 359 902
État	269 333 494		307 807 005
Comptes d'associés	1 448 950		1 448 950
Autres créanciers	-		-
Comptes de régularisation - Passif	22 513 305		24 744 078
Autres provisions pour risques et charges (G)	1 405 692		1 952 708
Écarts de conversion - Passif (éléments circulants) (H)	1 162 725		714 194
TOTAL II (F+G+H)	683 004 750		726 757 066
Trésorerie - Passif	35 173 720		51 028 889
Crédits d'escompte	449 999 987		149 999 987
Crédits de trésorerie	137 159 528		177 340 280
Banques de régularisation	-		-
TOTAL III	622 333 236		378 369 156
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	3 300 211 628		3 067 014 613

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMpte DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)				
(Montants en dhs)				
NATURE	Exercice du 1 janvier 2025 au 31 décembre 2025			
	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
	Propres à l'exercice (1)	Concernant les exercices précédents (2)	3= 1 + 2	
I Produits d'exploitation	3 239 737 948	-	3 239 737 948	2 899 929 888
Ventes de marchandises (en l'état)	96 148 096	-	96 148 096	93 179 084
Ventes de biens et services produits	3 099 646 229	-	3 099 646 228	2 780 524 137
Chiffre d'affaires	3 195 794 324	-	3 195 794 324	2 873 703 222
Variation de stocks de produits (+ ou -)(1)	35 727 630	-	35 727 630	14 609 173
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	-	-
Subventions d'exploitation	-	-	-	-
Autres produits d'exploitation	5 332 290	-	5 332 290	273 697
Reprises d'exploitation : transferts de charges	2 883 704	-	2 883 704	11 343 796
TOTAL I	3 239 737 948	-	3 239 737 948	2 899 929 888
II Charges d'exploitation	2 947 707 177	90 520	2 947 797 697	2 655 421 934
Achats revendus (2) de marchandises	99 542 591	-	99 542 591	95 653 344
Achats consommés (2) de matières et fournitures	998 785 650	-	998 785 650	910 467 260
Autres charges externes	950 507 848	90 520	950 598 368	837 664 553
Impôts et taxes	261 260 272	-	261 260 272	230 567 603
Charges de personnel	383 021 216	-	383 021 216	347 427 875
Autres charges d'exploitation	1 449 999	-	1 449 999	1 199 999
Dotations d'exploitation	253 139 599	-	253 139 599	232 441 298
TOTAL II	2 947 707 177	90 520	2 947 797 697	2 655 421 934
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	292 030 771	-90 520	291 940 251	244 507 953
III Produits financiers	8 259 558	-	8 259 558	6 057 679
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	4 088 133	-	4 088 133	1 928 739
Gains de change	2 287 967	-	2 287 967	3 053 382
Intérêts et autres produits financiers	975 578	-	975 578	733 317
Reprises financières : transferts de charges	907 880	-	907 880	342 241
TOTAL III	8 259 558	-	8 259 558	6 057 679
Charges financières (IV - V)	89 358 358	-	89 358 358	85 931 317
Charges d'intérêts	83 556 851	-	83 556 851	73 071 324
Pertes de change	5 440 642	-	5 440 642	2 225 639
Autres charges financières	-	-	-	-
Dotations financières	360 864	-	360 864	10 634 353
TOTAL V	89 358 358	-	89 358 358	85 931 317
RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)	-81 098 800	-	-81 098 800	-79 873 638
RÉSULTAT COURANT (III + VI)	210 931 971	-90 520	210 841 451	164 634 316
VIII Produits non courants	259 892 444	-	259 892 444	11 303 431
Produits de cessions d'immobilisations	254 202 915	-	254 202 915	12 000
Subvention d'équilibre	-	-	-	-
Reprises sur subventions d'investissement	2 733 102	-	2 733 102	-
Autres produits non courants	2 956 427	-	2 956 427	11 291 431
Reprises non courantes : transferts de charges	-	-	-	-
TOTAL VIII	259 892 444	-	259 892 444	11 303 431
Charges non courantes (IX - X)	256 783 510	8 678 589	265 462 099	14 601 436
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	254 199 712	-	254 199 712	54 159
Subventions accordées	-	-	-	-
Autres charges non courantes	348 798	8 678 589	9 027 387	14 547 277
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	2 235 000	-	2 235 000	-
TOTAL IX	256 783 510	8 678 589	265 462 099	14 601 436
RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)	3 108 934	-8 678 589	-5 569 655	-3 298 004
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+ ou - X)	214 040 905	-8 769 109	205 271 797	161 336 311
XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	72 913 473	-	72 913 473	84 226 671
XIII RÉSULTAT NET (XI - XII)	141 127 432	-8 769 109	132 358 324	77 109 640
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	3 507 889 950	-	3 507 889 950	2 917 290 998
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	3 366 762 518	8 769 109	3 375 531 626	2 840 181 358
XVI RÉSULTAT NET (total produits - total charges)	141 127 432	-8 769 109	132 358 324	77 109 640

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)			
I TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T.F.R)			
(Montants en dhs)		Exercice du 1 janvier 2025 au 31 décembre 2025	
		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
1	Ventes de marchandises (en l'état)	96 148 096	93 179 084
2	- Achats revendus de marchandises	99 542 591	95 653 344
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	-3 394 494	-2 474 260
+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3 + 4 + 5)	3 135 373 858	2 795 133 310
3	Ventes de biens et services produits	3 099 646 228	2 780 524 137
4	Variation de stocks de produits	35 727 630	14 609 173
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-
-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)	1 949 384 019	1 748 131 814
6	Achats consommés de matières et fournitures	998 785 650	910 467 260
7	Autres charges externes	950 598 368	837 664 553
IV	= VALEUR AJOUTÉE : (I + II + III)	1 182 595 344	1 044 527 236
8	+ Subventions d'exploitation	-	-
9	- Impôts et taxes	261 260 272	230 567 603
10	- Charges de personnel	383 021 216	347 427 875
=	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)	538 313 856	466 531 7

ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025



TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I Synthèse des masses du bilan (Montants en dhs)		Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Exercice du 1 janvier 2025 au 31 décembre 2025	
				Variation (a-b)	
MASSES				Emplois (c)	Ressources (d)
1	Financement permanent	1 994 873 643	1 961 888 392		32 985 251
2	Moins actif immobilisé	1 940 341 870	1 877 146 789	63 195 081	
3	= Fonds de roulement fonctionnel (1-2)	54 531 773	84 741 603	30 209 830	-
4	Actif circulant	1 239 426 842	1 082 294 668	157 132 175	
5	Moins passif circulant	683 004 750	726 757 066	43 752 316	
6	= Besoins de financement global (4-5)	556 422 093	355 537 602	200 884 491	-
7	= Trésorerie nette (actif-passif) (A - B)	-501 890 320	-270 795 999	-	231 094 321

II Emplois et Ressources		EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
AUTOFINANCEMENT (A)					
Capacité d'autofinancement					
- Distribution de bénéfices					
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)					
Cession d'immobilisations incorporelles					
Cession d'immobilisations corporelles					
Cession d'immobilisations financières					
Récupérations sur créances immobilisées					
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)					
Augmentations de capital, apports					
Subventions d'investissement					
AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (D)					
I. TOTAL DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)					
EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)					
Acquisition d'immobilisations incorporelles					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Acquisition d'immobilisations financières					
Augmentation des créances immobilisées					
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)					
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)					
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)					
II. TOTAL - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)					
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)					
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE					
TOTAL GÉNÉRAL					

ÉTAT DES DÉROGATIONS

Exercice Clos au 31 décembre 2025		
INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III Dérogations aux règles d'établissement des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Exercice Clos au 31 décembre 2025		
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
"I. Changements affectant les méthodes d'évaluation"	NÉANT	NÉANT
"II. Changements affectant les règles de présentation"	NÉANT	NÉANT

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2025						
NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	66 020 202	15 425 980	-	4 797 939	-	-	-	86 244 121
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	66 020 202	15 425 980	-	4 797 939	-	-	-	86 244 121
* Primes de remboursement obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	39 359 478	4 137 708	-	6 704 783	520 000	-	-	49 681 969
* Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	39 359 478	4 137 708	-	6 704 783	520 000	-	-	49 681 969
* Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 149 673 565	531 505 656	-	179 936 425	281 993 633	1 319 362	191 439 147	4 386 363 504
* Terrains	102 389 324	-	-	-	-	-	-	102 389 324
* Constructions	682 738 431	36 973 440	-	78 825 564	2 008 830	-	-	796 528 606
* Installations techniques, matériel et outillage	2 969 136 907	201 175 126	-	94 543 239	279 984 803	1 319 362	-	2 983 551 107
* Matériel de transport	15 256 926	2 756 896	-	167 635	-	-	-	18 181 458
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	83 597 528	5 623 318	-	6 399 986	-	-	-	95 620 833
* Autres immobilisations corporelles Informatiques	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	296 554 447	284 976 875	-	-	-	-	191 439 147	390 092 176

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2025							
Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur Comptable Nette 5	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C P C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
Eau Technologie Environnement "ETE"	Captage, exploitation, industrie et commerce de toutes sortes de boissons	5 438 400	55%	22 762 339	22 762 339	12/31/25	46 507 442	8 260 782	4 088 133
OULMES DRINKS DEVELOPMENT "ODD"	Extraire fabriquer importer et exporter embouteiller promouvoir et distribuer tout type de boissons	25 500 000	100%	25 500 000	25 500 000	12/31/25	26 650 567	548 034	-
SENEGAL WATER & BEVERAGES COMPANY SA "SWBC"	Extraire fabriquer importer et exporter embouteiller promouvoir et distribuer tout type de boissons	3 107 105	100%	3 107 105	3 107 105	12/31/25	866 162	-307 046	-
SOCIETE AFRIQUAINE DES BOISSONS ET EAUX MINÉRALES "SABEM"	Extraire fabriquer importer et exporter embouteiller promouvoir et distribuer tout type de boissons	12 570 817	54%	6 778 491	-	12/31/22	12 570 817	-	-
TOTAL		46 616 322	-	58 147 935	51 369 444	-	86 594 988	8 501 770	4 088 133

ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

TABLEAU DES PROVISIONS

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2025						
Nature	Montant début d'exercice	Dotations			Reprises			Montant fin d'exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	6 778 491	-	-	2 235 000	-	-	-	9 013 491
2 Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
3 Provisions durables pour risques et charges	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (A)	6 778 491	-	-	2 235 000	-	-	-	9 013 491
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie) (Clients et stocks)	103 240 904	20 845 832	-	-	2 883 704	-	-	121 203 032
5 Autres provisions pour risques et charges (Écarts de conversion)	1 952 708	-	360 864	-	-	907 880	-	1 405 692
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	105 193 612	20 845 832	360 864	-	2 883 704	907 880	-	122 608 724
TOTAL (A + B)	111 972 103	20 845 832	360 864	2 235 000	2 883 704	907 880	-	131 622 215

TABLEAU DES CRÉANCES

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2025						
CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRE ANALYSE			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	21 879 749	21 289 692	590 057	-	16 403 583	-	16 403 583	-
* Prêts immobilisés	16 403 583	16 403 583	-	-	16 403 583	-	16 403 583	-
* Autres créances financières	5 476 166	4 886 109	590 057	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	835 477 513	121 541 732	713 935 781	264 173 741	41 123 808	72 784 408	76 212 011	79 724 441
* Fournisseurs débiteurs	79 586 688	28 070 684	51 516 004	-	4 450 850	-	20 216 302	-
* Clients et comptes rattachés	620 481 301	43 282 088	577 199 212	244 786 731	15 504 114	-	17 399 929	79 724 441
* Personnel	2 349 430	1 278 455	1 070 974	-	-	-	-	-
* État	72 784 408	2 579 879	70 204 529	-	-	72 784 408	-	-
* Comptes d'associés	11 722 291	11 722 291	-	-	11 722 291	-	11 722 291	-
* Autres débiteurs	22 560 695	18 421 253	4 139 442	19 387 010	9 446 553	-	11 105 829	-
* Comptes de régularisation - Actif	25 992 700	16 187 081	9 805 619	-	-	-	15 767 660	-

TABLEAU DES DETTES

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2025						
DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			Autres analyse			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT	1 241 194 196	697 269 385	543 924 812	-	-	-	-	-
* Emprunts obligataires	628 333 343	278 333 343	350 000 000	-	-	-	-	-
* Autres dettes de financement	612 860 852	418 936 041	193 924 812	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT	680 436 332	38 163 668	642 272 664	97 137 490	62 441 539	294 705 111	8 105 289	23 038 912
* Fournisseurs	338 396 520	28 536 061	309 860 459	97 137 490	62 441 539	-	29 339	23 038 912
* Clients créditeurs consignation	20 546 257	2 399 307	18 146 950	-	-	-	-	-
* Personnel	2 826 189	33 634	2 792 555	-	-	-	-	-
* Organismes sociaux	25 371 617	-	25 371 617	-	-	25 371 617	-	-
* État	269 333 494	6 699 257	262 634 236	-	-	269 333 494	-	-
* Comptes d'associés	1 448 950	-	1 448 950	-	-	-	1 448 950	-
* Autres créanciers	-	-	-	-	-	-	-	-
* Comptes de régula. Passif	22 513 305	495 409	22 017 896	-	-	-	6 627 000	-

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Exercice Clos au 31 décembre 2025					
TIERS CRÉDITEURS OU DÉBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SÛRETÉ	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SÛRETÉ DONNÉE À LA DATE DE CLÔTURE
* Sûretés données					
* Sûretés reçues				N É A N T	

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)
(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)
(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2025	
		2024	2025
ENGAGEMENTS DONNÉS			
* Avals et cautions			
* Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires			
* Autres engagements donnés (vis-à-vis de l'Administration des douanes)		10 000 000	10 000 000
* Une caution en faveur du MINURSO		202 489	212 489
* Une caution définitive en faveur de la DPEFLCD*			
* Direction provinciale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification			
* Une caution définitive en faveur de HCEFLCD* portant reconduction d'amodiation du droit de chasse			
* Haut commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification			
* Une quittance subrogative dans le cadre du contrat d'affacturage avec la Banque Centrale Populaire		122 965 640	154 000 000
Total (1)		133 168 128	164 212 489
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées		-	-
ENGAGEMENTS REÇUS			
* Avals et cautions			
caution bancaire : Limonades Sidi Bannour			
caution bancaire : Yassine Boissons			
cautions solidaires		109 100 000	147 700 000
* Autres engagements donnés			
Total		109 100 000	147 700 000

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)
(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)
(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ÉTAT DES PASSIFS ÉVENTUELS

Exercice Clos au 31 Décembre 2025	
* Conformément à la législation fiscale, les exercices 2024 et 2025 ne sont pas encore prescrits. Les déclarations fiscales des Eaux Minérales d'Oulmes au titre des impôts et taxes (IS, CSS, IR, TVA, Délais de paiement, etc.) peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappels éventuels d'impôts, taxes.	
En matière d'autres taxes, le contrôle de l'administration fiscale peut remonter jusqu'à 2022 (TIC, Taxe des Eaux Minérales et de Table, etc.)	
* Les déclarations sociales au titre de la CNSS peuvent faire l'objet de contrôle et de rappels éventuels de cotisations.	

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025



4, Rue Maati Jazouli (Ex RueFrio)
Anfa-Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A.
Zone Industrielle de Bouskoura
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 14 mai 2024, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 753 415 289 MAD dont un bénéfice net de 132 358 324 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS S.A au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

• Dépréciation des créances clients

Risque identifié

Au 31 décembre 2025, la valeur nette des créances clients s'élève à 517 533 KMAD représentant 16% du total bilan de la société. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC). La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca - Maroc

Réponse d'audit :

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par la société ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

• Evaluation des titres de participation

Risque identifié

Au 31 décembre 2025, la valeur nette des titres de participation s'élève à 51 369 KMAD. Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et lorsque la valeur actuelle des titres est inférieure à la valeur nette comptable, une analyse est effectuée par le management pour déterminer la dépréciation à constater.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu du montant significatif des titres de participation et du niveau de jugement inhérent à certaines hypothèses retenues pour la détermination de la valeur actuelle et pour l'estimation du risque sur les titres de participation.

Réponse d'audit :

Dans le cadre de nos diligences, nous avons procédé à :

- La prise de connaissance du processus mis en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation ;
- L'examen de la justification des méthodes d'évaluation, des hypothèses et données retenues par la Direction et des éléments chiffrés utilisés pour déterminer les valeurs actuelles ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 22 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes



FORVIS MAZARS



À PROPOS DE "LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS"



Créée en 1933, Les Eaux Minérales d'Oulmès est une société anonyme cotée à la bourse de Casablanca depuis 1943, leader marocain de l'hydratation saine et des boissons rafraîchissantes. Avec plus de 3 000 collaborateurs et 7 sites de production, LEMO œuvre continuellement pour offrir à ses clients des produits de qualité supérieure. Engagée dans une croissance durable et responsable, LEMO est membre du « Global Compact » des Nations Unies et est détentrice de plusieurs Labels RSE nationaux et internationaux. Acteur international, la société opère également en Afrique subsaharienne, à travers sa filiale E.T.E. située au Bénin. Les Eaux Minérales d'Oulmès est une filiale du groupe Holmarcom.

Pour information
Nabil SAID
Directeur Financier & Juridique
nsaid@oulmes.ma





Casablanca, le 24 avril 2026

MISE EN LIGNE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2025

Les Eaux Minérales d'Oulmès met à la disposition du public son Rapport Financier Annuel au titre de l'exercice 2025 à partir du 24 avril 2026. Le Rapport Financier Annuel peut être consulté au niveau de son site internet à travers le lien suivant :

<https://communication-financiere.oulmes.ma/wp-content/uploads/2026/04/RFA%20LEMO%202025%2024042026.pdf>

À PROPOS DE "LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS"



Créée en 1933, Les Eaux Minérales d'Oulmès est une société anonyme cotée à la bourse de Casablanca depuis 1943, leader marocain de l'hydratation saine et des boissons rafraîchissantes. Avec plus de 3 000 collaborateurs et 7 sites de production, LEMO œuvre continuellement pour offrir à ses clients des produits de qualité supérieure. Engagée dans une croissance durable et responsable, LEMO est membre du « Global Compact » des Nations Unies et est détentrice de plusieurs Labels RSE nationaux et internationaux. Acteur international, la société opère également en Afrique subsaharienne, à travers sa filiale E.T.E. située au Bénin. Les Eaux Minérales d'Oulmès est une filiale du groupe Holmarcom.

Pour information

Nabil SAID
Directeur Financier & Juridique
nsaid@oulmes.ma